



INTERNATIONAL SAFEGUARDS
FOR CHILDREN IN SPORT

Mesures internationales de prévention en faveur des enfants dans le sport

Auto-évaluation

Cet outil est le moyen idéal de faire le point sur les mesures de protection déjà mises en place et d'évaluer vos priorités pour les prochaines étapes. Il permet d'identifier vos points forts et les domaines dans lesquels des améliorations peuvent être nécessaires dans votre organisation. À cet égard, est important que vous vous rappeliez ce qui suit :

- Il ne s'agit pas d'un test !
- Si rien n'est encore mis en place dans certains domaines, ne vous découragez pas, c'est formidable que vous commenciez le processus
- Plus vous serez honnête sur votre situation actuelle, plus vous pourrez progresser
- Le point essentiel est de savoir où vous en êtes dans le processus de prévention et de savoir comment aller de l'avant

Comment utiliser les points de contrôle

Les points de contrôle suivants sont conçus pour définir les conditions minimales (critères) que toutes les agences sportives qui s'engagent à assurer la protection des enfants doivent s'efforcer de respecter. Selon la nature et le contexte du travail de votre organisation avec les enfants, certains points de contrôle peuvent sembler plus pertinents que d'autres.

Cet outil d'auto-évaluation vous demande de réfléchir à votre organisation par rapport aux huit mesures de prévention. Un certain nombre de critères sont associés à chacune de ses mesures. Veuillez lire attentivement chaque énoncé et décider si votre organisation a atteint l'un des trois niveaux suivants :

A : en place

B : partiellement en place

C : pas en place

Mesure de prévention 1 : Développer votre politique de prévention

Votre organisation dispose-t-elle d'une politique ? Oui/Non

Si oui, veuillez évaluer les énoncés ci-dessous.

Si non, prenez ces points en compte dans le développement de votre politique.

	A	B	C
1 Vous avez une politique de prévention qui est écrite clairement et facile à comprendre			
2 La politique décrit clairement votre compréhension et votre définition de toutes les formes de violence			
3 La politique montre l'engagement de votre organisation envers la protection des enfants dans tous les aspects de son travail			
4 La politique exprime clairement que tous les enfants ont les mêmes droits à la protection			
5 Cette politique est officiellement soutenue par les membres les plus hauts placés de l'organisation			
6 Le niveau le plus haut de l'organisation a la responsabilité de superviser la mise en œuvre de la politique			
7 Tout le personnel, les bénévoles, les gardiens ou autres représentants ont adhéré à la politique			
8 Votre organisation a consulté les enfants, les parents (ou gardiens) et le personnel pour le développement initial et/ou l'examen régulier de votre politique			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Mesure de prévention 2 : Développer un système de réponse aux préoccupations concernant la prévention en faveur de l'enfant

Veillez évaluer les énoncés ci-dessous :

	A	B	C
1 Des procédures claires sont en place. Elles offrent des conseils étape par étape sur les actions à entreprendre si des préoccupations sur la sécurité ou le bien-être d'un enfant surviennent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation			
2 Votre organisation a mis en place des dispositions pour apporter un soutien aux enfants, aux bénévoles et au personnel pendant et après un incident, une allégation ou une plainte			
3 Un membre du personnel est identifié au sein de votre organisation comme responsable de la prévention			
4 Dans le cadre d'un processus qui les valorise, votre organisation apporte aux enfants et aux jeunes les informations dont ils ont besoin, notamment à qui s'adresser, s'ils sont inquiets			
5 Les informations sur le processus suite à une dénonciation sont mises à disposition des enfants et de leurs parents ou gardiens. Les informations sont dans un format et un langage facilement compris par chacun			
6 Votre organisation gère les plaintes d'une manière équitable et transparente ; un processus pour faire appel est inclus			
7 Tous les incidents, allégations et plaintes sont enregistrés, surveillés et conservés d'une manière sécurisée			
8 Votre organisation a consulté les enfants, les parents (ou gardiens) et le personnel pour le développement initial et/ou l'examen régulier de votre système de réponse			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Mesure de prévention 3 : Conseil et soutien

Veillez évaluer les énoncés ci-dessous :

	A	B	C
1 Les contacts avec les agences de protection de l'enfance, les ONG et les groupes communautaires concernés sont établis à un niveau national et/ou local. Ces différents contacts offrent un soutien en matière de protection de l'enfance.			
2 Votre organisation assure que les membres du personnel ayant des responsabilités particulières par rapport à la sécurité des enfants sont en contact avec un spécialiste pour obtenir des conseils, un soutien et des informations			
3 Les enfants reçoivent des conseils et un soutien pour assurer leur propre sécurité et celle des autres			
4 Votre système reconnaît que les enfants ayant des vulnérabilités supplémentaires (un handicap, par exemple) peuvent rencontrer des difficultés pour obtenir de l'aide			
5 Les parents ou gardiens dans la communauté au sens large reçoivent des informations, des conseils et un soutien en matière de protection en faveur des enfants			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Mesure de prévention 4 : Minimiser les risques pour les enfants

Veillez évaluer les énoncés ci-dessous :

	A	B	C
1 Une évaluation des risques est disponible et effectuée pour les activités, le transport, l'hébergement et les espaces			
2 Des mesures sont prises pour minimiser les risques identifiés dans l'évaluation des risques			
3 Si les risques sont jugés trop importants, l'activité n'est pas poursuivie			
4 Une formation est proposée au personnel et aux bénévoles pour les aider à reconnaître les risques supplémentaires auxquels certains enfants sont exposés en raison de leur race, sexe, âge, religion, handicap, orientation sexuelle, milieu social ou culture			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Mesure de prévention 5 : Lignes directrices en matière de comportement

Veillez évaluer les énoncés ci-dessous :

	A	B	C
1 Votre organisation a des directives écrites concernant le comportement (code de conduite). Ces directives contiennent des déclarations sur le traitement de chacun avec dignité, respect, sensibilité et équité			
2 Votre organisation a des directives et des attentes concernant les activités qui incluent le temps passé hors du domicile, y compris le placement d'enfants sous la garde de tiers et les nuits passées hors du domicile			
3 Lorsque les organisations sont impliquées dans le placement d'enfants sous la garde de tiers, des réunions fréquentes sont organisées avec l'enfant pour discuter de ses expériences			
4 Votre organisation a des directives sur la façon de travailler avec des enfants en situation de handicap			
5 Votre organisation a des directives sur la manière appropriée d'utiliser les technologies de l'information et les médias sociaux dans le but de s'assurer que les enfants ne sont pas mis en danger ou rendus plus vulnérables à l'exploitation			
6 Votre organisation a des directives sur les moyens de gérer le comportement des enfants de manière positive, c'est-à-dire de manière appropriée à l'âge et au sexe, et ne comprenant ni punitions physiques, ni aucune autre forme de traitement humiliant et dégradant			
7 Votre organisation a des directives sur le comportement acceptable et attendu de la part des enfants envers les autres, et plus particulièrement envers les autres enfants (tel qu'un contrat pédagogique)			
8 Les conséquences suite au non-respect des lignes directrices en matière de comportement sont claires et sont liées aux procédures disciplinaires de l'organisation			
9 Le plus haut niveau de l'organisation a la responsabilité de s'assurer que les mesures de prévention sont suivies			
10 Votre organisation a consulté les enfants, les parents (ou gardiens), et le personnel pour le développement initial ou l'examen régulier de vos directives sur le comportement			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Mesure de prévention 6 : Recrutement, formation et communication

Veillez évaluer les énoncés ci-dessous :

	A	B	C
1 Les offres d'emploi contiennent des énoncés portant sur le traitement des personnes avec dignité, respect, sensibilité et équité			
2 Le processus de recrutement inclut un entretien, des références sur la personnalité/l'emploi, et une vérification des antécédents conformément à la législation locale			
3 Tous les membres du personnel, les bénévoles et autres personnes concernées ont reçu une formation sur la protection et la prévention en faveur des enfants, y compris sur les moyens de signaler des préoccupations			
4 Le plus haut niveau de l'organisation a la responsabilité de superviser la mise en œuvre de cette formation			
5 Tout le personnel, les bénévoles et les personnes concernées ayant des responsabilités particulières en matière de prévention en faveur de l'enfant ont accès à des formations complémentaires régulières et peuvent obtenir le soutien de spécialistes			
6 Votre organisation a consulté les enfants, les parents (ou gardiens) et le personnel dans le développement initial et/ou l'examen régulier du processus de recrutement, de la formation et de la communication de votre organisation			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Mesure de prévention 7 : Travailler avec les partenaires

Veillez évaluer les énoncés ci-dessous :

	A	B	C
1 Votre organisation a travaillé avec les partenaires et leurs membres pour s'assurer qu'ils partagent les mêmes attentes en matière de prévention			
2 Votre organisation a travaillé avec les partenaires et leurs membres pour convenir de la manière de partager les connaissances sur la manière de rendre le sport plus sûr pour les enfants			
3 Votre organisation a partagé des lignes directrices écrites sur les meilleures pratiques actuelles pour travailler avec les enfants (par exemple en partageant les Mesures internationales de prévention en faveur des enfants dans le sport)			
4 La politique de prévention de votre organisation représente une partie essentielle de tout accord de partenariat ou d'adhésion			
5 Votre organisation communique des informations au sujet de votre politique à la communauté, aux partenaires et aux membres de votre organisation			
6 Votre organisation cherche à sensibiliser votre communauté sur l'importance de la prévention en faveur des enfants			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Mesures de prévention 8 : Suivi et Évaluation

Veillez évaluer les énoncés ci-dessous :

Des systèmes sont en place pour suivre et évaluer l'efficacité de votre organisation concernant :	A	B	C
1. sa politique			
2. sa procédure pour répondre aux préoccupations concernant la prévention en faveur de l'enfant			
3. la disponibilité des conseils et d'un soutien			
4. son système d'atténuation des risques pour les enfants			
5. ses lignes directrices en matière de comportement			
6. son processus de recrutement, de formation et de communication			
7. la façon dont l'organisation travaille avec les partenaires pour protéger les enfants			
8 Le plus haut niveau de l'organisation a la responsabilité de superviser la mise en œuvre du système d'évaluation et de suivi			
9 Votre organisation a consulté les enfants, les parents (ou gardiens) et le personnel dans le développement initial et/ou l'examen régulier de vos systèmes de contrôle et d'évaluation			
Dans l'ensemble, où en êtes-vous dans la mise en place de cette mesure de prévention ?			

Félicitations, vous avez achevé votre auto-évaluation ! C'est une étape importante dans le processus de mise en place des mesures de protection en faveur des enfants.

Vous pouvez maintenant inscrire le résultat d'ensemble pour chaque mesure de prévention dans le tableau récapitulatif ci-dessous. Cela vous permettra de voir où vous en êtes et de planifier votre prochaine étape.

	A	B	C
Mesure de prévention 01			
Mesure de prévention 02			
Mesure de prévention 03			
Mesure de prévention 04			
Mesure de prévention 05			
Mesure de prévention 06			
Mesure de prévention 07			
Mesure de prévention 08			